

COMMUNIQUE

Il y a 20 ans, était fixé ce rendez-vous de l'histoire de la Nouvelle-Calédonie : 2018 année de l'acte d'autodétermination de notre pays.

Au terme de cette période d'émancipation de 30 années, nous constatons que la situation sociale et politique ne s'est pas stabilisée et que les positions politiques se cristallisent toujours et restent antagoniques.

Depuis des mois, nous avons affaire aux conflits et aux problèmes de la jeunesse marginalisée, des incivilités et des délits de toutes sortes ainsi que des comportements addictifs. Ne nous cachons pas derrière les attitudes de façade. La réalité est que ce sont les populations et les familles kanak qui sont touchés de plein fouet.

La grande réussite des accords de Matignon et de Nouméa ce sont des infrastructures et des services publics dignes des pays industrialisés. Le grand échec est la non-prise en compte de la réalité kanak telle qu'elle se présente. Cela a conduit à privilégier le modèle administratif français de l'hexagone et à faire du copié-collé.

Les signataires de l'accord de Nouméa n'ont pas accordé toute son importance à l'Identité Kanak inscrit au centre du dispositif de l'accord de Nouméa qui devait en premier apporter des solutions au clivage société Kanak / Société Calédonienne. Ce positionnement devait être respecté car ce qui était au centre de la contestation nationaliste de 1984-1988, c'est la situation de colonisé du peuple kanak.

Nous n'avons jamais compris les raisons qui ont conduit les élus du Congrès et le Gouvernement de la NC à ne pas donner suite aux propositions du sénat coutumier. Cela a été le cas pour le contrat de plan 2011-2016 à propos de l'aménagement des terres coutumières et cela a encore été le cas pour les propositions du plan Marshall relatives au contrat de plan 2017-2021.

Nous n'avons jamais compris, pourquoi les propositions de textes de lois et les amendements proposés par le Sénat ne sont pratiquement jamais pris en compte ou débattus avec les élus.

Au terme du processus, il apparaît que l'Identité kanak est le parent pauvre des accords de Nouméa et dans ces conditions, la situation sociale est obligatoirement marquée par l'insécurité sur l'ensemble du pays.

A l'occasion de la venue du premier ministre Edouard Philippe, le sénat et le Conseil des Grands chefs, a demandé que l'Etat reconnaisse leur autorité sur leur territoire.

A l'occasion de la venue du président Emmanuel MACRON, le sénat encourage le conseil des Grands Chefs à reformuler les conditions de refondation de la société Calédonienne à partir de l'annexion de notre pays par la France.

Pour le Sénat coutumier, le destin commun est possible mais à condition de reconnaître la légitimité des chefferies. Celle-ci est incontournable dans la structuration de la société Calédonienne quel que soit l'avenir institutionnel de la NC.

Le président

Pascal SIHAZE